

REF : MOD-287

DUREE : 2 jours
14,00 heures

Nombre de participants max : 12

MODE : Présentiel

PUBLIC

Chefs d'entreprise, artisans, conducteurs de travaux, personnels de chantiers, électriciens, couvreurs, plombiers chauffagistes, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion professionnelle.

Personne ayant un état de santé compatible avec l'activité visée par l'action de formation.

EQUIPEMENT PERSONNEL

OBLIGATOIRE

Vêtements de travail couvrant bras et jambes, chaussures de sécurité, gants (obligatoire pendant les TP sur plateformes pédagogiques).

Matériel de prise de notes (Bloc papier, stylo, crayon à papier, post-it, règle...) - calculatrice

MOYENS ET SUPPORTS

PEDAGOGIQUE

Vidéo-projection, supports papier : classeur couleur, documents techniques, matériels didactiques, plateau technique en atelier et sur bâtiment.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance de périodes théoriques en salle avec périodes d'application en atelier ou en extérieur sur maquettes pédagogiques spécifiques et sur toiture bâtiment existant.

FORMATEUR QUALIFIE

Formateurs professionnels en travaux en hauteur et spécialisés dans la contexte du photovoltaïque concernant la pose sur structures ou bâtiments.

Référent pédagogique : Stéphane BOMPAIS

Référent technique : Stéphane BOMPAIS

ACCESSIBILITE

L'organisme étudie toutes les situations de handicap

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Etre capable de décrire les risques liés aux travaux en hauteur et de citer les différents modes opératoires.

Etre capable de contrôler le matériel de sécurité (EPI) avant son utilisation

Etre capable d'accéder en toute sécurité aux toitures

Etre capable d'analyser la configuration du poste de travail (environnement, particularités...)

Etre capable de se déplacer en toiture en toute sécurité (création ligne de vie, technique des noeuds...)

Etre capable d'approvisionner et manutentionner les panneaux photovoltaïques en toiture

Etre capable de réaliser les gestes de prévention (balisage...) et de secours (techniques de sauvegarde),

DESCRIPTION / CONTENU

HABILITATION TRAVAUX EN HAUTEUR - 2 journées :

Informé et expliquer les règles à appliquer pour préparer à l'habilitation des travaux en hauteur dans le cadre de marchés d'installation de systèmes photovoltaïques installés en toitures, murs... . Mise en pratique avec création de lignes de vie, ancrage temporaires, utilisation du harnais, ...

MODALITES D'EVALUATION

Mise en situation, exercice pratique, échanges entre formateur et stagiaires.

PRE-REQUIS

- Connaissances générales des techniques du bâtiment
- Savoir lire et écrire le français
- Maîtriser l'arithmétique
- Disposer d'une aptitude physique compatible avec le métier visé par l'action de formation

PUBLIC

Chefs d'entreprise, artisans, conducteurs de travaux, personnels de chantiers, électriciens, couvreurs, plombiers chauffagistes, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion professionnelle.

Personne ayant un état de santé compatible avec l'activité visée par l'action de formation.

afin d'envisager une adaptation ou une compensation possible.

Contactez votre référente handicap pour valider l'accessibilité de la formation envisagée avant votre inscription au **02 43 43 86 92.**